

Mobilisation et exploitation de la ressource forestière. Cas de la forêt privée de Languedoc-Roussillon

par Alain GUIRAUD *

La forêt française est sous exploitée. C'est tout particulièrement le cas de la forêt du Languedoc-Roussillon.

Une étude de l'Inventaire Forestier National (IFN) de mai 1997 sur la ressource forestière et les disponibilités en bois en Languedoc-Roussillon a chiffré la sous mobilisation :

- Récoltes 1 000 000 m³/an de 1990 à 1994

- Disponibilités (2001-2005)

1 260 000 m³/an selon le scénario de gestion actuel,

1 600 000 m³/an selon le scénario de gestion optimal.

On pourrait donc, en s'en donnant les moyens, récolter 260 000 à 600 000 m³ supplémentaires par an, de quoi créer 650 à 1 500 emplois si on retient que 400 m³ récoltés en plus créent 1 emploi.

Pour faire sortir ce bois de la forêt, il faut :

- soit des cours suffisants, très dépendants du marché mondial, mais on peut cependant encourager la demande,

- soit, si les cours sont insuffisants, mettre en place des mesures d'aides, lesquelles auront un effet de levier très efficace sur l'emploi.

D'où les propositions suivantes :

1. Réduire les coûts de mobilisation pour les entreprises utilisatrices

- Rendre la ressource accessible :

Il faut des routes et des pistes, non seulement en forêt, mais également de normes suffisantes, hors forêt, sur la voirie publique.

- Aider le transport du bois : Grumier, matériels adaptés aux petites voiries, formules rail-route à encourager.

raient être gérés par des coopératives d'approvisionnement et d'achat.

3. Agir sur la demande

Il faudrait inciter à l'utilisation du bois sous toutes ses formes, par des campagnes de promotion mais aussi des mesures réglementaires, fiscales ou financières.

En particulier il faut développer :

- l'emploi du bois dans la construction (par exemple dans les programmes d'urbanisation à venir pour loger les 500 000 habitants supplémentaires attendus en Languedoc-Roussillon d'ici 2020),

- l'emploi du bois énergie.

4. En conclusion

Face au marché mondial, des actions pour la mobilisation et l'exploitation de la ressource forestière demandent une politique volontariste et donc des moyens à tous les niveaux. Ces moyens ont été chiffrés par les organismes de la forêt privée du Languedoc-Roussillon pour la période 2000-2006. Sans aller dans les détails, il faut retenir que les besoins les plus importants relèvent de l'animation des propriétaires.

Il faudrait en particulier :

* intensifier la gestion

- demander des Plans Simples de Gestion (PSG) à partir de 10 ha et pas seulement 25 ha. La surface soumise à PSG passerait ainsi en Languedoc-Roussillon de 220 000 ha à 470 000 ha.

- faire des diagnostics de gestion pour les forêts de moins de 10 ha.

* aider les éclaircies déficitaires par des moyens d'animation et des subventions aux propriétaires.

* encourager les formules de regroupement de propriétaires par des aides aux propriétaires acceptant de se regrouper (aide financière, fiscale) aide en moyens d'animation donnés aux structures de la forêt privée pour réaliser ces regroupements.

* créer des parcs à bois qui pour-

* Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière Languedoc-Roussillon
378 rue de la Galéra
34090 Montpellier